

SCEA Riverland
Elevage de Riverland
16490 ALLOUE
07 68 08 83 23

contact@elevageriverland.com



Contrat de cession de paillette 2026
BRESIL DE RIVERLAND

L'Acheteur : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Conditions de vente

L'Acheteur achète au vendeur un ou plusieurs paillettes de l'étalon ci-dessus aux conditions suivantes :

- 211.00 € TTC (dont TVA 5.5%, soit 200€ HT) la paillette (hors frais d'envoi)

Le prix de/des paillette(s) est à régler ce jour par chèque à joindre au contrat signé ou par virement.

L'envoi des paillettes sera effectué à réception du règlement de celles-ci, ainsi que des frais d'envoi.

Nom du Centre d'insémination : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Nom de la jument : _____

Origines de la jument : _____

Transfert d'embryon : Oui / Non

Numéro SIRE : _____

CONDITIONS D'UTILISATION



- Nombre de paillettes souhaitées : _____
- La jument sera inséminée en IA congelée dans le centre agréé _____

où seront envoyées les paillettes sur demande

- Ce présent contrat ne contient pas de garantie poulain vivant.
- Le prix de cession de paillettes ne prend en compte que le prix de celles-ci hors frais d'envoi.
- La réservation de la carte est effective au retour du contrat signé et accompagné du règlement de l'achat des paillettes et des frais d'envoi (150€ HT, soit 180€ TTC)
- Le transport de la semence est à la charge de l'acheteur, et le vendeur ne serait en aucun cas tenu responsable d'un problème de transport.
- L'acheteur s'engage à prévenir le vendeur en cas de transfert d'embryon
- Les paillettes ne sont pas destinées à l'ICSI
- Les paillettes sont la propriété de l'acheteur après le règlement intégral de celles-ci.

L'acheteur

Le vendeur